

Accords de Bretton Woods—Loi

J'ai bon espoir que nous adopterons au comité un amendement qui nous permettra de continuer à débattre périodiquement à la Chambre des sujets comme la Banque mondiale et autres établissements de ce genre et d'étudier également le fonctionnement d'autres organismes financiers, comme le Fonds monétaire international et, surtout, les banques régionales de développement.

Le gouvernement n'ignore pas que notre parti a toujours soutenu activement la participation du Canada aux institutions multilatérales qui assument, elles aussi, une part des responsabilités en matière de développement international. Nous nous sommes toujours donné comme règle de soutenir énergiquement le principe du multilatéralisme. Cependant, nous nous inquiétons de plus en plus de l'évolution des organismes multilatéraux que la plupart des députés ont soutenus jadis.

Nous nous inquiétons notamment de la tendance actuelle des pays qui est de retirer leur aide à ces institutions. C'est le gouvernement Reagan des États-Unis qui a donné le ton. J'ai été particulièrement préoccupé par l'attitude du Canada lors de la dernière session de l'UNESCO, à Paris. Il a semblé durcir ses positions en prétextant qu'il devait emboîter le pas aux États-Unis et peut-être se retirer de cette organisation. Nous aurions certes de quoi nous inquiéter si jamais le Canada tombait dans le sillage des États-Unis quand on songe à ce qui se passe au sein de ce gouvernement. Mais si c'est vraiment le cas, il est forcément plus important encore que nous débattions au Parlement et devant le grand public toutes les mesures touchant notre participation aux institutions internationales multilatérales. Sans ce genre de débat, consacré surtout aux institutions financières internationales, nous ne pourrions pas, en tant que Parlement, étudier sérieusement les réformes qu'il faudrait apporter à ces institutions, non seulement pour stabiliser davantage les économies des pays industrialisés, mais, plus important encore, pour assurer la survie économique des pays les moins développés du Sud et la stabilité politique du monde entier.

J'espère que le gouvernement n'a pas l'intention d'éviter complètement le débat public et parlementaire sur ces questions de grande importance. Pourtant, en modifiant ainsi l'article 6, je pense que c'est effectivement ce qu'il essaie de faire. Une partie de mes craintes vient de ce qu'ont dit les députés conservateurs lors de débats précédents, les autres années, en particulier le député qui est maintenant ministre des Finances (M. Wilson). Il prétendait, ou sous-entendait, que le Canada n'avait pas besoin de donner, ne devrait pas donner ou continuer à donner une aide aux institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques de développement régional. Nous avons sans aucun doute de nombreuses critiques à propos du fonctionnement de ces banques, mais nous ne voulons pas voir le gouvernement du Canada se retirer des affaires multilatérales.

• (1550)

Nous redoutons qu'il n'y ait plus de débats parlementaires après celui-ci. C'est peut-être exactement ce que le gouvernement est en train de faire. Je l'invite à regarder les observations d'un ancien député conservateur, M. Douglas Roche, à la Chambre des communes le 25 mars 1983. Il ne voulait pas que le Canada renonce à ses engagements internationaux. C'était

pendant le débat sur la Loi d'aide au développement international. Ce débat avait trait au refinancement des banques de développement régional. M. Roche a dit alors:

Cette mesure est importante notamment parce qu'elle donne à la Chambre l'une des très rares occasions qu'elle ait d'examiner des questions de cet ordre, sans parler de lois qui se rapportent au rôle joué par le Canada au titre du développement international. Nous savons tous que l'ACDI n'a jamais été régie par une loi du Parlement. C'est uniquement au moment de l'étude des prévisions budgétaires que nous pouvons nous pencher vraiment sur le travail accompli par l'ACDI en sa capacité de principal organisme de développement international du Canada. Malheureusement, tous les députés ne savent que trop bien que les règles de la Chambre relatives à l'examen des prévisions budgétaires nous empêchent de consacrer tout le temps qu'il faudrait aux programmes de dépenses importants.

Je recommande à la ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall), qui a proposé le projet de loi, d'examiner à nouveau les observations d'un ancien député conservateur de l'arrière-plan.

Je lui pose une question très grave. Le gouvernement veut-il s'abstenir de toute action sérieuse en ce qui concerne la question capitale du développement international, comme il semble vouloir le faire en négligeant d'apaiser nos inquiétudes au sujet d'un système d'alerte dans le Nord et de la guerre des étoiles?

De toute évidence, depuis quelque temps, il faut entreprendre une réforme du système financier et monétaire international qui se fait attendre depuis beaucoup trop longtemps. Les instigateurs de l'accord de Bretton Woods en 1984 ne pouvaient certes pas prévoir l'ampleur de l'évolution que subirait l'économie mondiale, les vastes mouvements de capitaux, les déséquilibres majeurs et les paiements extérieurs, la dette étrangère, les opérations des banques et des sociétés multinationales et l'envergure de l'interdépendance planétaire à l'heure actuelle.

On a beaucoup écrit là-dessus. Un ouvrage que j'ai trouvé fort intéressant et utile est intitulé: *Towards a New Bretton Woods*. Il s'agit du rapport publié, sauf erreur, en 1983 par un groupe d'étude du Commonwealth. C'est une excellente série d'essais portant sur les défis que doivent relever les systèmes financiers et commerciaux dans le monde.

Comme je l'ai déjà fait remarquer lors de débats antérieurs, les banques commerciales ont nui aux pays émergents à cause de leur comportement entièrement irréflecté au cours des années 70. Pour dépenser leurs pétro-dollars, elles ont presque imploré les pays émergents d'accepter des prêts à conditions faciles au point que ces pays ont fait d'énormes dépenses tandis que les banques réalisaient d'énormes bénéfices. Écrasés sous leurs dettes, assaillis par la récession mondiale et abandonnés en définitive par les prêteurs commerciaux, les pays en développement ne pouvaient plus compter, presque uniquement, que sur le Fonds monétaire international et, pour des fins différentes, sur la Banque mondiale.

D'après l'étude de l'Institut Nord-Sud, un aperçu de 1983-1984, la dette publique extérieure en souffrance des pays émergents dépasse maintenant 600 milliards de dollars, c'est-à-dire qu'elle a plus que doublé en cinq ans. Vingt pays doivent 80 p. 100 de cette dette tandis que les trois plus gros emprunteurs en doivent un tiers. Les problèmes que posent la balance des paiements et le remboursement sont presque insurmontables pour de nombreux pays à faibles revenus. Les obligations que créent le service de la dette et les nouvelles sorties de capitaux, ces trois ou quatre prochaines années, représentent un transfert net de ressources aux dépens des pays émergents, ce qui